

<i>Les UEO sont des unités d'ouverture destinées à des non spécialistes de la discipline enseignée.</i>	<i>Pour toutes les UEO, un minimum de 15 inscrits est nécessaire à l'ouverture de l'UE sur le campus du Mans, à 10 sur le campus de Laval.</i>
<u>UFR ou service :</u> <i>Droit – Campus de Laval</i>	
<u>Intitulé de l'UEO :</u> <i>Techniques argumentatives à l'écrit (Arts oratoires 2)</i>	
Activités et pratiques linguistiques	
<u>Description succincte de l'UEO:</u> <i>Texte court qui pourrait figurer en accroche de chaque UEO sur un catalogue de formation (2à 3 lignes max)</i>	
Apprentissage des techniques d'argumentation juridique à l'écrit devant les tribunaux de l'Etat et tribunaux arbitraux : qualification juridique, mise en contexte, raisonnements judiciaires, maîtrise des techniques de confirmation, de l'atténuation, de la réfutation.	
<u>Responsable pédagogique :</u> M. LEMONNIER	<u>UEO déjà existante comme UEL :</u> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<u>Semestre(s) d'ouverture :</u> Impair <input type="checkbox"/> Pair <input checked="" type="checkbox"/>	<u>Horaires :</u> cours le jeudi de 16h15 à 18h15 (<i>sauf activités sportives et culturelles réparties sur la semaine</i>)
<u>Restrictions :</u> <input checked="" type="checkbox"/> aucune restriction public exclus ; si oui, précisez (<i>ex, tous les L1, les L3 de telle ou telle discipline, etc.</i>) : <input checked="" type="checkbox"/> capacité d'accueil : De 15 à 25 <i>plafond : 25</i> <i>justification : L'encadrement, personnalisé, nécessite un groupe restreint à 25 étudiants maximum</i>	
<u>Objectifs :</u> Entraîner les étudiants au maniement et à la confrontation des arguments à l'écrit, aux codes de la rédaction juridique et judiciaire, les placer dans des situations concrètes, suivre la rédaction de leurs différents travaux.	
<u>Programme :</u> - Apprentissage des grandes techniques rédactionnelles : techniques de raisonnement, rhétorique juridique et judiciaire, structure de l'argumentation au cœur d'un procès judiciaire, administratif ou arbitral - Entraînement des étudiants dans le cadre d'un procès réel : un groupe d'étudiant en demande et un groupe d'étudiants en défense (grands procès, en matière pénale et financière, par exemple). - Entraînement des étudiants à la phase écrite de potentiels concours (écrire son argumentaire)	
<u>Progression pédagogique :</u> <i>Détailler les contenus des différentes étapes envisagées de l'UEO</i>	
Quatre grands axes :	

- Introduction aux techniques argumentatives
- La typologie des arguments (arguments de droit, de fait, mise en perspective dans un contexte plus large)
- La rhétorique française adaptée aux différents types de procès
- Les modalités de rédaction adaptées à la juridiction à laquelle le plaideur s'adresse

Compétences visées :

A l'issue de l'UEO, l'étudiant sera capable de :

Sélectionner des arguments pertinents pour défendre un point de vue
Classer et articuler les arguments pour donner lieu à un discours construit
Rejeter une argumentation adverse et apporter, suite à celle-ci, des arguments pour renforcer le point de vue à défendre

Modalités de contrôle des connaissances :

OU

Modalités de validation/d'évaluation (par compétences ?) :

Les participants seront évalués en contrôle continu en fonction des efforts fournis pour la réalisation de l'objectif de l'UEO et leur atteinte des compétences visées. L'évaluation se fera sur la base des travaux écrits et des prestations orales.

Pré-requis éventuels :

Aucun pré-requis disciplinaire ne peut être attendu pour des UE s'adressant, par définition, à tout le monde, mais si des attentes particulières, des qualités ou des savoir-être sont attendus, les préciser ici (exemple : dans le cas de pratiques culturelles demandant de se mettre en scène, cela sera indiqué ici)

Bibliographie :

Après la première séance, au cours de laquelle l'on échange sur les grands procès en cours ou passés, l'on sélectionne une affaire en particulier et le chargé de cours fournit alors une bibliographie complète relative aux procès choisis (analyses doctrinales des principales difficultés juridiques, fiches de jurisprudence pour mieux cerner le droit positif, fiches relatives à de potentielles divergences jurisprudentielles, fiches relatives aux grands enjeux contemporains pouvant aider à soutenir ou à affaiblir une thèse).